



## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FORMATION DE JUIN 2020

*La Commission Formation du CSE Fret s'est réunie le 30 juin 2020 afin de faire un retour sur la Commission Formation de mai et sur le Groupe de Travail de l'intégration du Technifret à FRET. Les sujets des cahiers des charges TCPF, des CRML, de la démarche Entretien Professionnel et, enfin, de la formation au Technifret ont été abordés.*

### 1. RETOUR SUR LA COMMISSION FORMATION DE MAI 2020

Comme demandé par les membres de la Commission Formation, un **Retour d'Expérience de la PROMO 2 plus qualitatif** est actuellement en cours de réalisation et sera présenté lors d'une prochaine Commission Formation.

- ✓ **Concernant le concours TRAJECTOIRE TCPF**, au 30 juin, dernier jour d'inscription, il y a environ 80 candidats inscrits, ce qui est pratiquement identique à la session précédente. Environ 40 agents ont participé aux réunions d'information. La liste des postes sera fournie avant le 29 juillet 2020. À la demande de la Commission Formation, une communication spécifique Matériel a été faite aux DPX et pour affichage.
- ✓ **La réunion du GT Grille évaluation orale TCPF issue de la Commission Formation s'est déroulée le 10 juin.** La nouvelle fiche d'évaluation TCPF établie à la suite des échanges a pour objectif d'associer le comportemental et le métier. Cette grille sera mise à disposition des candidats et des membres du jury.

### 2. CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION DES TECHNICIENS COMMERCE ET PRODUCTION FRET

La lecture de ce cahier des charges nous fait craindre la disparition du métier de Gestionnaire des Moyens remplacé trop souvent par des Gestionnaires des Ressources au sein du FRET SNCF. Une nouvelle fois, la problématique des passerelles entre activités se pose.

### **3. CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION INITIALE DES CONDUCTEURS DE MANOEUVRE ET DE LIGNES LOCALES CRML**

Seul le cahier des charges CRML est présenté car une formation est prévue en octobre ou novembre. Il reste inchangé pour l'instant, et le contrat de formation avec la Direction Traction continue.

Le recensement des besoins FRET est en cours pour cette formation CRML et un retour à la Commission Formation sera fait dès que le planning du déroulement de cette formation sera établi.

Après plusieurs échanges avec les membres de la Commission sur le contenu et la durée des formations, la Direction propose de faire un retour sur le cahier des charges avec la réponse pédagogique et d'évoquer la durée et la qualité de la formation lors d'une prochaine commission Formation.

Il n'y aura pas de formation TB prévue avant 2021 compte tenu de la charge de travail prévisible et du nombre de TB déjà en poste. Le cahier des charges de la formation TB sera donc présenté ultérieurement.

#### **Les membres de la Commission Formation s'interrogent sur la montée en puissance des CRLO+, des CRML. Quelle formation future pour les Opérateurs Trains Fret ?**

Réponse : le sujet des Opérateurs Trains Fret sera à l'ordre du Jour du CSE du 9 Juillet pour une présentation globale. La question de la formation dans le cadre de ce projet fera forcément l'occasion de discussions, mais, à ce stade, le cahier de charges n'est pas rédigé. Les agents dont les caractéristiques métier évolueront bénéficieront des formations nécessaires. C'est la Direction de la Sécurité qui écrira les textes en rapport avec les besoins et tout agent formé à une tâche essentielle de sécurité sera habilité.

La Commission Formation alerte sur le fait que les Usines vont plus vite que la Direction en mettant en place des expérimentations non présentées en CSE. Nous renouvelons le souhait que cette Commission participe aux travaux et aux réflexions sur le sujet des OTF.

C'est également l'occasion de reparler cartographie des compétences et réécriture des fiches métiers présentées à la Commission en septembre 2019, car nous n'avons jamais eu de suites. Il est urgent de faire vivre ce sujet.

### **4. POINT SUR LA DÉMARCHE DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS 2020**

À fin mai 2020, les chiffres de FRET SNCF ne sont pas bons. Le taux de réalisation des EP est seulement de 75,59% au siège quand, par exemple, TECHNIFRET atteint un taux de 94,67%.

277 agents n'ont reçu aucune formation depuis mars 2014. Le mauvais élève est une nouvelle fois le siège qui représente 35% de ces agents, suivi de Nord IDF avec 15%. Le meilleur élève est TECHNIFRET avec 3%.

Seules 356 demandes de formation ont été traitées sur 1066 exprimées, ce qui ne représente que 33%. Ce faible taux s'explique par des manques de précision dans les demandes, des formations non ouvertes en interne ou en cours d'organisation en externe.

L'ordonnance du 21 août 2019 instaure un délai supplémentaire de neuf mois pour la réalisation des Entretien Professionnels qui pourront avoir lieu jusqu'au 31 décembre 2020.



Nous espérons que ce délai permettra à FRET SNCF de progresser quantitativement mais aussi, qualitativement au vu du contexte et des enjeux financiers si l'objectif n'est pas atteint.

La Commission Formation rappelle que cet entretien doit être pris comme une opportunité et non comme une contrainte. Il a pour but d'accompagner et non d'évaluer, contrairement à un EIA. C'est pourquoi les EP ne devraient pas être faits simultanément pour éviter la confusion entre les deux entretiens.

**Pour concrétiser la proposition de la Commission Formation du 8 octobre 2019, un Groupe de Travail concernant les entretiens professionnels est programmé à la rentrée avec les membres de la Commission Emploi et Formation qui souhaitent participer à ces travaux.**

**Nous remercions toute l'équipe du Pôle Formation pour les échanges et pour sa volonté d'avancer sur les sujets.**

## **5. FORMATION 2020-2021 TECHNIFRET**

**Les membres de la Commission font le constat que le CSE FRET SNCF subit un défaut d'information sur tous les sujets du Matériel. Nous avons besoin de toutes les informations pour pouvoir appréhender les sujets Matériel. Cette Commission est, enfin, l'occasion de mieux comprendre l'activité, les métiers mais aussi le fonctionnement de la formation Matériel.**

Les emplois repères du Matériel à TECHNIFRET nous ont été présentés : les métiers de la gestion de la maintenance, les métiers du mouvement, les métiers de la maintenance et les métiers supports de la maintenance.

La répartition par collèges de l'effectif disponible est la suivante : 45% d'agents d'exécution, 46% d'agents de maîtrise et 9% de cadres. L'âge moyen des agents du TECHNIFRET est de 40 ans et 3 mois. Quant à la représentativité des femmes, elle reste très faible (moins d'1%), voire inexistante à partir de 50 ans. La mixité sera donc un sujet à travailler pour FRET SNCF.

Les 485 agents du TECHNIFRET représentent à peine 2% des agents du Matériel. C'est pourquoi la formation sur la maintenance pure sera effectuée en local.

TECHNIFRET s'appuiera sur les principes de base de respect de la sécurité, d'habilitation et de formation initiés par Matériel. Les documents de Maintenance sont issus du Matériel, tout comme la partie Mouvement. Toutes les habilitations sont faites sur la base de la MA 20138 (Qualifications, habilitations et Autorisations du Métier Matériel).

Une réflexion est en cours pour uniformiser les documents des diverses entités. Tous les documents sont en cours d'étude (document par document et métier par métier).

TECHNIFRET forme déjà des formateurs pour certaines formations récurrentes difficiles à obtenir, telle l'habilitation électrique, avec pour objectif d'avoir un formateur par site.

Concernant les métiers du Mouvement, un questionnaire est en cours pour assurer toutes les formations en interne à Fret.

Les formations obligatoires avec accréditations sont nombreuses chez TECHNIFRET. Il faut donc une extrême vigilance quant aux dates de renouvellement de ces accréditations : aujourd'hui, un DPX a en moyenne entre 50 et 80 habilitations sur son périmètre pour 12 à 20 agents.

À la suite de la crise COVID 19, des dérogations d'environ 3 mois permettent de former les agents jusqu'en fin d'année.

TECHNIFRET a innové via TEAMS en faisant un renouvellement des formations théoriques C0 à distance, avec vérification de la partie technique faite sur site par le formateur.

## **6. L'EMPLOI AU TECHNIFRET POUR 2020**

Les sources principales d'embauches au Matériel sont l'alternance et l'intérim. Il y a très peu de recrutement interne. Pour 2020, 7 embauches sont prévues, principalement des thermiciens et des freinistes.

À ce jour, 2 embauches ont déjà été réalisées aux postes de COSEC et RH (on peut souligner que ce sont 2 femmes). Depuis début 2020, il y a eu 8 départs en retraite et 4 démissions.

Historiquement, l'alternance prend une part importante dans le recrutement au Matériel. À ce jour, 27 alternants sont en cours de formation dont 15 finissent leur contrat en septembre.

Les besoins sont de 22 alternants pour septembre 2020 dont près de 45% en BAC PRO MEI.

Pour information, il existe deux types d'alternants :

- Stagiaires pilotés : ils sont accompagnés spécifiquement par la Direction du Matériel avec proposition de poste dans l'Entreprise.
- Stagiaires non pilotés : alternance plus classique en lien avec un lycée ou un IUT.

**Nous remercions tous les intervenants du TECHNIFRET de nous avoir fait découvrir leur activité. Toutes les particularités concernant les sujets Formation et Emploi au TECHNIFRET devront faire l'objet de nouveaux échanges.**

**Au vu des évolutions de FRET SNCF, la Commission Formation rappelle qu'il est nécessaire de réaliser une cartographie FRET incluant TECHNIFRET avec les métiers en croissance, en évolution, en décroissance, souffrant d'un déficit de ressources pour continuer à les alimenter, afin de la mettre au service du plan de développement des compétences et d'une véritable GPEC.**

La Présidente de la Commission Formation du CSE FRET.

**Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : [cse.fret@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.fret@unsa-ferroviaire.org)**